Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Oct. 1965 — Nº 141

SOMMAIRE

EN PREPARATION DU CONSEIL NATIONAL

CLICHY - MAISON DU PEUPLE

30 OCTOBRE 1965

FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Pages

I. - DOCUMENT CONSTITUTIF :

* Préambule 1
* Déclaration commune de principes.. 3
* Charte 9
* Appel aux citoyens de la République Française 13

***

II. - STRUCTURES 15

***

III.- DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

* C.D. des 8 et 15 Septembre 1965 .. 19

***

IV. - CIRCULAIRE AUX SECTIONS DU SECRETAIRE GENERAL DU PARTI (nº 1313 du 29.9.65) 20

Coll. fondation Jean-Jaurès

12, Cité Malesherbes - PARIS (9e)

FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

I DOCUMENT CONSTITUTIF

Préambule

Le bon fonctionnement et la sauvegarde de la démocratie impliquent l'existence de puissantes formations politiques, disposant de moyens modernes d'étude, d'éducation et d'information, susceptibles d'atteindre tous les individus d'une même Nation afin de les aider à jouer pleinement leur rôle de citoyennes et de citoyens .

L'expérience a démontré que la dispersion des formations politiques constituait un danger pour le fonctionnement normal des institutions et, en définitive, pour la Démocratie elle-même .

Aucun remède ne peut être apporté à cette situation que connaît encore notre Pays, en dehors de la libre réalisation d'un regroupement des formations existantes, qu'il s'agisse de formations politiques déjà anciennes ou de sociétés de pensée à vocation politique plus récentes .

Un tel regroupement, pour être durable et efficace, doit reposer sur une large base commune de principes fondamentaux. Il doit assurer le respect de l'originalité des différentes écoles de pensée qui l'ont formé ou y adhèrent. Il doit, pour la définition de ses objectifs à moyen et à court termes, la mise au point de ses méthodes et le choix de ses responsables , disposer de structures démocratiques .

Le regroupement sous une telle forme de tous les hommes de gauche est souhaitable. Mais cet objectif suppose une profonde évolution de la nature, des objectifs et des méthodes du Parti Communiste Français et ne peut être rapidement atteint .

Néanmoins un pas important dans cette direction peut être accompli par la création d'une formation puissante et dynamique des démocrates à vocation socialiste. Cette formation faciliterait la réintégration dans la vie politique française des forces sous l'influence du

../..

Parti Communiste qui sont actuellement stérilisées et elle pourrait contribuer à l'évolution démocratique de ce Parti.

Par ailleurs, chacun reconnaît que les habitudes acquises ne facilitent pas le regroupement des citoyens en fonction des grands courants de la pensée politique contemporaine et que vouloir réaliser dans l'immédiat la fusion de toutes les organisations de la gauche démocratique dans un seul Parti ne serait pas réaliste .

Dans ces conditions, les formations de la gauche démocratique et socialiste soussignées, désireuses de contribuer à la simplification et à la clarification de la vie politique dans notre Pays, après avoir constaté qu'un large accord existe entre elles sur l'appréciation de la situation en France et dans le monde et sur l'ensemble des principes généraux qui guident leur action, ont décidé de se fédérer. Cette Fédération est considérée par elles comme une étape vers la constitution souhaitée d'une Formation Démocrate Socialiste d'un type nouveau répondant aux exigences de notre temps .

***
*

Coll. Fondation Jean Jaurès

Déclaration commune de principes

La raison première de l'engagement politique des Démocrates Socialistes Fédérés est de libérer l'individu de toutes les oppressions, par l'effort continu des générations successives et de réaliser progressivement les conditions morales et matérielles de son plein épanouissement.

Leur méthode réside dans l'application des principes de la Démocratie à tous les domaines de l'activité collective .

***

DÉMOCRATIE POLITIQUE

A) LIBERTES FONDAMENTALES .

Les institutions politiques doivent garantir à toutes les citoyennes et à tous les citoyens :

- la liberté de pensée et d'expression et le respect de la vie privée .
- la liberté d'association, de réunion et de culte.
- le libre choix de l'emploi et le droit de grève.
- la libre circulation des personnes .

Nul ne saurait être inquiété pour ses opinions personnelles.

Les sources d'information doivent être ouvertes à tous et la liberté de la presse assurée .

Les moyens modernes de diffusion, que constituent la Radio et la Télévision, ne sauraient devenir l'apanage de groupes d'intérêts particuliers. En cas de monopole national comme en France, leur indépendance doit être assurée à l'égard du pouvoir politique, leur gestion démocratiquement contrôlée, leur accès assuré aux différentes expressions de la pensée nationale .

La garantie d'une égale liberté pour tous les cultes implique l'indépendance de l'Etat à l'égard de toutes les confessions.

B) DE L'ORIGINE ET DE L'ORGANISATION DES POUVOIRS.

Pour les Démocrates Socialistes la source de tous les pouvoirs réside dans le Peuple. Celui-ci exerce sa souveraineté par l'intermédiaire de ses représentants élus au suffrage universel , libre, égal et secret .

Le citoyen doit être protégé de toute forme de pression, y compris contre le recours abusif aux procédés publicitaires. La liberté des candidatures doit être assurée et l'égalité des moyens d'information et de propagande garantie à tous les candidats.

Diverses formes d'organisation du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif et de leurs rapports peuvent être pratiquées .

Mais dans toute véritiable démocratie, l'une au moins des assemblées législatives doit être élue au suffrage universel direct

.../...

et le pouvoir exécutif doit s'exercer dans le cadre de la loi et sous le contrôle parlementaire .

L'obligation est faite à tous de respecter la loi,mais la majorité ne saurait porter atteinte aux libertés fondamentales et au libre exercice des droits civiques .

Enfin, l'indépendance effective du pouvoir judiciaire doit protéger les citoyens de l'arbitraire..

Seules les institutions politiques démocratiques permettent la confrontation publique des intérêts, des besoins, des nécessités économiques ou politiques, des exigences morales ou culturelles, grâce à laquelle est élaborée et appliquée la décision commune. L'organisation d'une telle discussion publique constitue un fondement essentiel de la liberté. Elle nécessite l'existence de partis contribuant à la formation civique des citoyens comme à leur information et requérant la participation active de chacun à l'élaboration des grandes options politiques et au fonctionnement des institutions nationales ou locales .

***

DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

Chaque individu a le devoir de contribuer à la production . Il participe dans la mesure de ses moyens au fonctionnement de la Société et au développement des investissements collectifs. Hommes et femmes ont droit à une formation professionnelle en rapport avec leurs goûts et leurs capacités .

Chacun a le devoir de se perfectionner, et la Société celui de lui en assurer les moyens. La Société doit assurer à tous le plein emploi.

L'individu dispose en toute propriété de la part qui lui revient du fruit de son travail. Cette propriété est inaliénable, sa réquisition éventuelle pour des raisons d'intérêt public doit faire l'objet d'une indemnisation qui en restitue la valeur .

Les Sociétés de type capitaliste n'offrent pas aux individus la pleine garantie de ces exigences. Certes elles ont évolué au cours du Siècle. En vue de pallier le désordre économique et les risques de crises, et en définitive pour assurer leur propre développement, mais aussi sous la pression des forces de progrès, elles ont dû se transformer en puisant partiellement et progressivement dans l'arsenal des propositions socialistes. .

Mais d'une part, l'entreprise capitaliste perpétue et aggrave l'injustice sur laquelle elle repose: le capital accaparé par des individus ou des groupes privilégiés s'enrichit des prélèvements qu'il exerce sur les travailleurs et sur les consommateurs .

D'autre part, à défaut de contrainte extérieure , l'accroissement du profit personnel reste la motivation dominante des investissements décidés par les détenteurs du capital .

Enfin, les groupes privilégiés,concentrant dans leurs mains la réalité du pouvoir économique, constituent toujours dans l'Etat de puissantes féodalités. Disposant de moyens de pression considérables, ils faussent le libre jeu de la Démocratie Politique, et nul ne peut croire que de simples aménagements de la Société capi-

.../...

liste fourniront la réponse recherchée.

Dans les pays communistes, l'appropriation par un Etat autoritaire de tous les moyens de production et d'échanges a été réalisée. Détenant tous les pouvoirs, l'appareil politique d'un parti unique a assumé la direction de l'économie, et des technocrates en ont assuré la gestion sans contrôle populaire . Nombreux sont les communistes qui ont conscience de cette situation.

Depuis la fin de l'ère stalinienne, les dirigeants soviétiques et ceux des Pays satellites ont ressenti l'obligation d'adaptations et de réformes . Les carences du système économique, ses échecs, notamment dans l'agriculture, la bureaucratie qu'il engendre et le conformisme qui en découle, ont bien été dénoncés mais non corrigés.

On ne trouvera les remèdes à la carence de l'initiative personnelle et au manque d'enthousiasme des travailleurs qu'au prix d'analyses dépouillées de tout dogmatisme .

En fait la nécessité d'assurer la permanence et la puissance du régime a trop souvent primé la satisfaction des besoins de la consommation des masses. Trop de valeurs humaines ont été sacrifiées. Privés de la démocratie politique et écartés des responsabilités économiques, les producteurs n'ont pu agir sur l'orientation de la production et sur la répartition du fruit du travail.

Les conditions de l'émanicipation et du développement de l'individu n'ont pu être réalisées.

Les Démocrates Socialistes constatent avec intérêt les premières remises en cause qui se produisent actuellement dans les pays communistes d'influence soviétique. De la même manière, ils constatent l'évolution engagée dans le monde capitaliste. Mais ils ont conscience que l'évolution vers la justice et l'épanouissement des libertés réelles nécessite des transformations profondes conduisant à un type nouveau de Société .

C'est à l'avènement de cette Société nouvelle que les démocrates socialistes entendent consacrer leurs efforts .

Ils visent à assurer le développement de la production et son orientation en fonction des besoins de la consommation des masses. Ils entendant mettre un terme à l'oppression sociale qui résulte de l'exploitation de l'homme et assurer une juste répartition de la richesse sociale .

Ces fins supposent :

- Le développement de la capacité de production de chaque individu sans distinction d'origine ou de fortune et l'humanisation de ses conditions de vie et de travail .
- L'encouragement du progrès scientifique et technique .
- L'impossibilité pour tout individu et pour tout groupe de s'approprier d'une mabière directe ou détournée le fruit du travail d'autrui .
- L'institution de méthodes démocratiques de gestion des entreprises.
- L'institution d'organismesdémocratiques pour décider de l'orientation de la production, régler les rapports entre les divers secteurs de l'économie et répartir le produit social.

.../...

En un mot, les Démocrates Socialistes, attachés à la démocratie politique et aux libertés individuelles, entendent les compléter et leur donner leur plein effet par l'institution de la démocratie économique .

Réprouvant le recours à la violence, sauf contre la tyrannie, ils considèrent possible, dans les démocraties occidentales, d'atteindre leurs objectifs par les voies de la démocratie politique et au terme d'une évolution progressive .

***

DÉMOCRATIE SOCIALE

Démocratie politique et Démocratie Economique réalisées assureront, par leurs effets complémentaires, la Démocratie Sociale .

Si les progrès accélérés de la Science et de la Technique contribuent au développement de la richesse sociale et à l'élévation des niveaux de vie, ils peuvent engendrer la déshumanisation des conditions de travail et des conditions d'existence, entraînant pour les individus de graves déséquilibres physiques ou psychiques .

L'organisation de la Société par la Démocratie Socialiste , visant à sauvegarder la dignité et la personnalité des individus, se propose l'élimination de ces dangers .

Les Démocrates Socialistes entendent assurer l'hygiène et l'organisation rationnelle du travail.

L'individu a droit aux loisirs et à la libre disposition de ces loisirs, à la culture de l'esprit et du corps, au logement et aux soins .

La Société démocrate socialiste tendra à assurer la pleine satisfaction de ces droits par la contribution collective de tous les producteurs et la mise en place d'institutions spécialisées, démocratiquement gérées .

Elle assurera la sécurité de l'enfance et la formation générale et professionnelle de la jeunesse dans le respect de toutes les conceptions philosophiques et religieuses .

Elle prendra en charge la vieillesse , non en fonction d'une conception charitable périmée et parcimonieuse de l'assistance, mais parce que le troisième âge aussi a droit au bonheur, à la dignité et à la solidarité .

Elle contribuera ainsi de façon essentielle à réaliser les conditions du libre développement et de l'épanouissement de la personne humaine .

***

DÉMOCRATIE UNIVERSELLE

Les Peuples aspirent à la Paix. Les Démocrates Socialistes luttent pour la réduction des antagonismes qui constituent des facteurs de guerre .

La division du Monde en Nations riches et Nations pauvres est la tare essentielle du monde du XXème Siècle. Cette situation sert d'aliment à trop de querelles et contribue à entretenir un risque permanent de conflit .

.../...

Les Démocrates Socialistes veulent y remédier par une meilleure distribution des richesses mondiales et une aide efficace aux Peuples prenant effectivement la responsabilité de leur développement .

Ils affirment le droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes dans le respect des minorités et du droit international .

Ils préconisent la libre acceptation des transferts progressifs de la Souveraineté nationale, nécessaires à la création de plus vastes entités politiques et à une meilleure organisation de l'économie et de la sécurité .

Ils condamnent l'impérialisme et le Colonialisme, quelles qu'en soient les formes .

Ils condamnent tous les fanatismes, le racisme et le fascisme .

Ils condamnent les excès et les déviations du nationalisme et en dénoncent les dangers .

Ils condamnent le recours à la force dans tous les litiges. Mais ils affirment le droit et le devoir de la Nation et l'obligation pour les citoyens de se défendre contre l'agresseur .

Seule l'institution d'une Communauté démocratique universelle, assurant la juste distribution des richesses de l'Humanité et le règlement pacifique des rapports entre les Peuples, rendra caduque la nécessité des forces armées nationales et assurera définitivement la sécurité .

Les Démocrates Socialistes savent que la marche du monde vers son unité et la constitution d'une communauté d'hommes libres sera longue et difficile .

C'est pourquoi ils situent au premier plan de leurs préoc cupations la lutte contre l'ignorance, les préjugés et le sous-développement. Ils se fixent comme objectif :

- La réalisation du désarmement progressif, simultané, général et internationalement contrôlé .
- La reconnaissance de l'autorité d'une institution mondiale ayant le pouvoir de dire le droit international et de l'appliquer . Une telle institution devra être en mesure d'imposer ses décisions, au besoin par l'intervention d'une puissante force de police internationale qui se substituera aux armées nationales .

En attendant la réalisation de ces mesures :

- Les Démocrates Socialistes sont contraints d'assumer les charges et les responsabilités de la défense de leur territoire national dans le cadre d'une politique de sécurité collective garantie par des pactes d'assistance mutuelle.
- Ils préconisent la recherche permanente de la négociation en vue de mettre un terme à tous les conflits armés ou même de les prévenir. Ils sont attachés à l'existence de l'Organisation des Nations-Unies, mais considèrent que le premier devoir des Peuples est de contribuer au renforcement de son autorité et de son efficaciré en respectant eux-mêmes les principes de la Charte et en renonçant à utiliser cette institution comme une simple tribune de propagande .

***

Charte

D'accord sur l'ensemble des principes qui expriment leur commun idéal, les organisations fédérées délégueront à un organisme exécutif le pouvoir de mettre au point et de poursuivre, dans l'immédiat, l'exécution d'un programme conforme à la Charte suivante :

***

LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET INSTITUTIONS

Les organisations fédérées sont décidées à mener une lutte sans merci contre le pouvoir personnel.

Elles s'engagent :

- A instaurer une démocratie politique conciliant effectivement la continuité de l'action gouvernementale et la nécessité du contrôle de l'Exécutif par le Parlement, ainsi que la séparation et l'équilibre des pouvoirs, et à proposer à cette fin les modifications constitutionnelles nécessaires .
- A garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire .
- A réformer l'organisme chargé de veiller au respect de la constitutionnalité des lois en vue de le soustraire à toute pression et de lui assurer l'autorité morale dont il devrait jouir .
- A garantir la pleine indépendance du Conseil d'Etat .
- A supprimer les juridictions d'exception et à assurer le retour aux Cours d'Assise et aux Tribunaux ordinaires des crimes et délits relevant de ces juridictions .
- A exiger la neutralité de l'Etat à l'égard de toutes les confessions par le retour au respect des principes de la laïcité.
- A établir un Statut de l'Information destiné à en assurer la liberté et l'objectivité .
- A prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre, rétablir ou étendre les libertés publiques garanties par le préambule de la Constitution .
- A assurer à la femme l'égalité des droits et de la capacité civile .

***

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les organisations fédérées proposeront une politique économique et sociale visant à élever le plus rapidement possible le niveau de vie du plus grand nombre, à établir une répartition plus équitable du revenu national, à répondre en priorité aux besoins essentiels de la culture et des loisirs, de la santé et de l'habitat.

Elles accorderont la priorité des priorités à l'Education Nationale, la recherche scientifique et la formation professionnelle.

.../...

ainsi qu'à la généralisation de l'éducation permanente .

Elles sont résolues à promouvoir une importante réforme de l'enseignement, permettant d'élever le niveau général de culture et d'assurer à la Nation, dans tous les domaines, les cadres que nécessite son développement. Cette réforme mettra un terme à l'incertitude des familles. Elle permettra une meilleure orientation des adolescents en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes. Elle assurera la prolongation de la scolarité . Visant à réaliser pour tous l'égalité des chances sans considération de situation sociale, ses dispositions permettront aux jeunes un égal accès à tous les niveaux d'études.

L'intérêt général et l'intérêt de la formation de l'enfance et de la jeunesse exigent qu'intervienne une solution équitable à la question scolaire. Les Démocrates Socialistes sont décidés à rechercher la juste solution du problème scolaire, dans l'esprit de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, à partir de l'attribution des fonds publics aux écoles publiques et de l'intégration progressive dans l'Education Nationale des maîtres et des écoles de l'Enseignement privé recevant actuellement des fonds publics.

Il ne devrait pas y avoir de problème autour de l'éducation de l'enfance. La réanimation constante de la querelle provoquée à ce sujet par des mesures successives vise trop souvent à transformer ce problème en critère de la détermination politique des citoyens et à entraver le développement et la cohésion des forces de progrès .

Les organisations fédérées considèrent également la politique du logement comme prioritaire. Elles mettront en oeuvre les réformes indispensables à l'aménagement des villes et à l'essor de la construction sociale. Ces réformes devront permettre aux Communes d'acquérir, dans des conditions normales de prix et de délais, les terrains nécessaires à la construction d'habitations, à l'implantation industrielle, au développement des Centres sociaux, culturels et sportifs. Par la municipalisation, ces collectivités s'assureront la propriété définitive de ces terrains, les soustrayant ainsi à la spéculation foncière. Elles assureront le développement du secteur social du logement par le renforcement et la création de Services Publics de caractère national et local ainsi que par la création d'une caisse nationale de crédit pour les collectivités locales .

Pour atteindre ces grands objectifs, une croissance économique élevée, le maintien du pouvoir d'achat de la monnaie et une stricte orientation de la production sont nécessaires .

Le Plan constitue l'instrument d'une telle politique. Ses moyens d'exécution aujourd'hui amenuisés et dispersés doivent être concentrés et renforcés.

La reprise et la poursuite de l'expansion, la réalisation du plein emploi et le relèvement des niveaux de vie réclament le développement massif de l'investissement . Ils exigent une politique de sélectivité du crédit. Les équipements ne peuvent continuer d'être abandonnés au libre jeu de mécanismes incontrôlés et à l'influence de puissants intérêts privés .

Les Démocrates Socialistes proposeront la réforme des organismes de financement, et notamment la création d'une banque nationale d'investissements . Ils assureront la protection de l'épargne contre ceux qui l'exploitent .

.../...

D'importantes réformes de structures sont également nécessaires au développement rationnel de la production. La création d'entreprises publiques ou leur substitution aux grandes entreprises privées sera pratiquée en cas de nécessité dans les secteurs d'activité économique essentiels, notamment dans le secteur des banques d'affaires .

La libre association et le développement de la coopération seront encouragés dans les secteurs d'exploitation familiale aux dimensions trop réduites pour permettre la nécessaire modernisation.

Une planification rigoureuse n'est tolérable et efficace que si elle est démocratiquement décidée et contrôlée .

Les Syndicats, les Mouvements de Consommateurs, la Coopération, la Mutualité, les Collectivités locales et régionales doivent être plus démocratiquement associés à l'élaboration du Plan .

Les Assemblées législatives déterminent les options fondamentales du Plan, décident en dernier ressort de ses dispositions et assurent l'exercice du contrôle de son exécution .

La production rationnellement développée, le fruit doit en être justement réparti . Le plan économique doit être complété d'un plan social lié à l'accroissement de la richesse nationale, contribuant à assurer une équitable répartition entre les producteurs et prenant en compte les catégories déshéritéss et non productrices de biens .

Le plan d'aménagement du territoire doit viser à réaliser une implantation harmonieuse des activités et assurer l'équilibre des niveaux de vie entre les différentes régions en permettant une déconcentration effective et le développement de l'équipement collectif des régions défavorisées .

Une réforme des services d'hygiène et de santé,en vue de leur développement, doit intervenir. Les secteurs culturel, sportif et de loisirs doivent échapper à tout monopole. Les usagers doivent être associés à leur organisation. Les équipements collectifs doivent être développés .

Pour les organisations fédérées le progrès de la justice sociale suppose en outre :

- Une réforme de la fiscalité assurant plus de justice, allégeant les taxes à la consommation et organisant la lutte contre la fraude .
- Une réforme profonde des circuits de distribution en liaison avec les groupements de détaillants, le mouvement coopératif, les organisations de consommateurs et avec le concours du Syndicalisme ouvrier et paysan .
- La réforme des mécanismes du crédit à la consommation en vue de mettre fin aux abus .
- Le respect et l'élargissement des droits syndicaux et l'extension des pouvoirs des Comités d'entreprise.

Les organisations fédérées se prononcent pour :

- La libération de la femme, notamment par le contrôle des naissances, la maternité librement consentie, l'éducation.

.../...

- La reconnaissance des droits économiques de la femme, notamment par la garantie effective du salaire égal, l'ouverture sans discrimination de toutes les carrières auxquelles elle peut normalement aspirer et la garantie de l'égalité des chances devant la promotion sociale .

***

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

En matière de politique étrangère, les organisations fédérées oeuvreront pour :

- Le développement de la coexistence pacifique .
- Le désarmement général et contrôlé.
- La sécurité collective par le respect de nos alliances défensives et la suppression des forces de frappe nationales.
- La prévention et la solution des conflits par le recours à l'arbitrage international et le renforcement de l'autorité et des pouvoirs des Nations-Unies .
- L'aide au tiers monde par la substitution à la concurrence entre les nations riches et aux aides de prestige, d'un pacte international de solidarité contre le sous-développement mondial. Un tel pacte devrait assurer à la fois une juste répartition des charges entre les nations évoluées et l'utilisation du produit de l'aide au réel bénéfice des populations .
- L'organisation du commerce mondial .

Les organisations fédérées poursuivront et coordonneront leurs efforts en vue de réaliser l'intégration politique et économique de l'Europe .

Elles estiment que de nouveaux efforts doivent être accomplis pour favoriser la reprise du dialogue avec la Grande-Bretagne .

Elle se prononcent pour la constitution d'un pouvoir européen supra-national, l'extension du pouvoir législatif et de contrôle du Parlement Européen et son élection au suffrage universel .

Elles soutiennent la revendication syndicale d'une participation accrue des représentants des travailleurs dans les instances économiques .

Pour préparer la réalisation souhaitée de l'Europe Démocrate Socialiste, véritable cadre qui convienne à la réalisation de cette Charte, et afin d'assurer le meilleur développement de l'expansion au bénéfice des populations, elles préconisent un effort de programmation européenne, garantissant la priorité effective des besoins fondamentaux; ainsi que l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de développement social et l'harmonisation des législations en vigueur dans ce domaine.

L'Alliance Atlantique, qui a fait la preuve de son efficacité et de son caractère exclusivement défensif, doit tenir compte du renforcement croissant de l'Europe et tendre vers une association de partenaires égaux .

La politique de l'Europe, comme celle de l'Alliance, doit être orientée vers le développement de la coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest et, en particulier, vers la coopération avec les Pays de l'Est européen .

***

.../...

Appel aux citoyens de la République Française

A l'ère de l'atome, de la cybernétique et des voyages interplanétaires, ce qui paraîssait fiction aux hommes du XIXème Siècle est devenu réalité .

Le développement de la Science et de la Technique bouleverseront dans le siècle à venir la condition humaine. Rationnellement exploité, leur progrès doit contribuer au développement du pouvoir humain et des richesses de l'Humanité. La juste répartition de ces richesses doit assurer le relèvement des niveaux de vie et consolider la Paix .

Mais abandonnés à la merci de groupes de pression, quelle que soit leur origine politique, économique ou technocratique, les découvertes de la science et les moyens modernes de la technique peuvent constituer une menace nouvelle d'exploitation et d'oppression. Ils peuvent engendrer des formes déshumanisantes de production et d'existence et représenter une menace pour le devenir humain .

Détenus par des blocs rivaux et antagonistes, ils imposent une perpétuelle et dangereuse recherche d'équilibre et de puissance et la vision dantesque d'une guerre planétaire moderne dont le risque provoque l'angoisse chez tous les Peuples .

De la capacité de l'Humanité à se donner l'Idéal élevé que proposent les Démocrates Socialistes dépend la bienfaisance ou la malfaisance du progrès scientifique .

Les Démocrates Socialistes appellent tous les Peuples à prendre conscience de leur solidarité et à assumer leurs responsabilités dans la lutte pour la Démocratie Universelle .

Par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la Révolution Française avait placé la France à la pointe des Nations avancées. Deux siècles après, le prestige réel et légitime de notre Pays dans le monde repose essentiellement sur cette Proclamation et sur tous ceux de nos actes politiques qu'elle a depuis inspirés. Fidèle à lui-même, le Peuple Français doit en assumer les devoirs et les obligations .

Il doit refuser les conceptions fausses et surannées de la grandeur qui lui sont actuellement proposées et placer ses ambitions dans une vaste perspective de développement démocratique et de progrès humain .

C'est la voie que lui propose la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste . Elle lui en offre les moyens et l'appelle à soutenir son action .

-:-:-:-:-:-:-

II STRUCTURES

(1) La lutte contre la régime actuel de pouvoir personnel qui accentue son caractère autoritaire, contre la régression sociale et la stagnation économique dont ce régime est responsable, contre le sabotage de la construction européenne et l'isolement de la France, et au contraire pour l'avènement d'une démocratie politique, économique et sociale, nécessite des démocrates et des socialistes un effort sans précédent pour associer leurs forces , élargir leur recrutement et étendre leur audience .

Les républicains ne parviendront à susciter le mouvement de rénovation indispensable que s'ils préparent une formation puissante et dynamique des démocrates de progrès, fondement et soutien d'un gouvernement résolument réformateur, faisant ainsi la preuve qu'ils sont capables de prendre les initiatives les plus hardies, en particulier dans le domaine de la construction européenne, et d'assurer tout ensemble le progrès économique et social dans la stabilité et la continuité de l'action gouvernementale .

Le regroupement de ces forces de progrès est une des conditions essentielles de l'exercice du pouvoir. Et la constitution d'une Fédération de ces forces est un premier pas décisif dans la direction d'une unité profonde et irréversible .

***

(2) La Fédération, base de la rénovation de la vie politique française, est caractérisée par sa Charte constitutive et par ses structures. Elle est et restera ouverte à toutes les organisations qui acceptent l'une et les autres. Les organisations constitutives seront appelées à se prononcer sur les adhésions nouvelles qui devront être ratifiées par la direction de la Fédération à la majorité des trois quarts .

La Charte est constituée par la définition des grandes options dans les domaines pour lesquels les organisations participantes acceptent de déléguer leurs compétences, et essentiellement pour :

- la défense des libertés publiques et individuelles ;
- les réformes et modifications institutionnelles ;
- les options économiques et sociales et notamment le Plan;
- les options essentielles en politique étrangère et notamment l'Europe ;
- l'arbitrage et l'investiture dans le domaine électoral .

Dans tous les domaines de la Charte, tels qu'ils sont définis par le document consécutif, les organisations acceptent de déléguer leur souveraineté à la Fédération qui décide selon les règles convenues. Pour toutes les autres questions, les adhérents à la Fédération conservent leur pleine liberté d'appréciation et de décision . Cependant il est souhaitable qu'une liaison permanente permette, même dans les domaines non délégués, le maximum de coordination dans l'action .

.../...

Outre celles qui sont contenues dans la Charte constitutive, d'autres compétences pourront être déléguées à la Fédération par une décision unanime des organisations fédérées . Les règles structurelles de la Fédération pourront être modifiées à la majorité des trois quarts des membres du Comités Exécutif .

L'acte d'adhésion et les transferts de souveraineté seront irrévocables pendant un délai s'étendant au moins jusqu'à la fin de la prochaine législature et renouvelé par tacite reconduction, étant entendu que les organisations fédérées pourront à tout moment envisager et décider de resserrer leurs liens .

Ces procédures permettront de renforcer l' unité des forces de progrès à partir de l'extension éventuelle des compétences de la Fédération et en fonction du climat de compréhension et de coopération qui sera établi entre les organisations participantes .

***

(3) La Fédération sera dirigée par un Comité Exécutif chargé de délibérer et de décider dans les domaines de compétence commune, sans préjudice de discussions communes à titre consultatif dans les autres domaines .

La constitution de ce Comité Exécutif doit répondre aux trois nécessités suivantes :

* Le C.E. doit être suffisamment large pour que tous les courants /intéressants/ y soient représentés. Il faut toutefois éviter une assemblée trop lourde qui serait empêchée d'agir par son nombre et sa complexité .

* Le système de votation doit être simple, tout en tenant compte des pondérations indispensables. De ce point de vue, le système du " double vote " présenterait peut-être, au début au moins, des difficultés, outre qu'il reposerait en partie sur une comptabilité mouvante et précaire des adhérents des organisations représentées. Le système de vote pondéré à la manière des institutions européennes présente au contraire l'avantage de la simplicité, en proposant une formule incontestable. Il permet de tenir compte à la fois de l'importance numérique et du rayonnement des organisations fédérées .

* L'accord de deux seulement des organisations participantes ne doit pas pouvoir constituer une majorité suffisante. Aucune des organisations participantes ne doit pouvoir bloquer les décisions par un vote négatif, ce qui constituerait un droit de veto incompatible avec les finalités de la Fédération .

En fonction de ces remarques, on peut s'arrêter aux propositions suivantes :

Nombre du Comité Exécutif : 39 membres .

Mode de votation : majorité des deux tiers requises .

Représentation :

* Parti Socialiste S.F.I.O. et Centre National d'Etudes et de Promotion Sociale : 13 représentants et mandats .
* Parti Radical : 8 représentants et mandats .
* U.D.S.R. : 3 représentants et mandats .
* Convention des Institutions Républicaines : 6 représentants et mandats .
* Cercle Jean Jaurès: 3 représentants et mandats .
* Divers: 6 représentants et mandats .

Des postes réservés en priorité aux organisations ayant demandé à assister aux travaux préparatoires de la Fédération en tant qu'observateurs et susceptibles de demander le statut de membr de plein droit pourront être laissés vacants dans la représentation réservée aux divers .

En cas d'apport modifiant la pondération initiale par extension du nombre des membres du Comité Exécutif, la répartition pourra être modifiée de manière à respecter les principes ayant présidé à l'établissement de la pondération initiale .

Si une nouvelle organisation entre dans la Fédération, le nombre de ses représentants au Comité Exécutif, après accord avec l'organisation entrante, devra être ratifié par le C.E. à la majorité des deux tiers .

Chaque représentant pourra déléguer son mandat à un autre membre du Comité Exécutif. La désignation nominale des représentants est à la discrétion des organisations représentées sans indication de durée .

Le C.E. de la Fédération sera présidé à tour de rôle par chacune des organisations participantes qui désignera l'un des membres de sa représentation à cet effet à chaque occasion. La durée de chaque présidence pourrait être fixée à un trimestre .

***

(4) Pour appliquer les décisions adoptées , le Comité Exécutif choisira en son sein un secrétariat de 7 membres animé par un délégué général . Ce dernier sera désignée par le C.E. lui-même .

Le secrétariat sera assisté de permanents rétribués par la Fédération elle-même .

Les dispositions habituelles seront adoptées pour la gestion des fonds de la Fédération et le contrôle de leur emploi .

Le délégué général et les membres du secrétariat feront un compte-rendu régulier de leurs activités devant le Comité Exécutif .

La durée du mandat des membres du secrétariat est de deux années et il est renouvelable .

***

(5) La Fédération pourra se doter de structures régionales, départementales et locales .

A tous ces échelons, les organisations représentées pourront constituer des organismes de travail et d'animation où tous les apports devront trouver place selon leur importance et leur vocation.

Les instances nationales auront à approuver les dispositions prises aux différents échelons .

***

(6) La Fédération recevra les adhésions individuelles. Les nouveaux adhérents ne pourront participer pleinement à la vie de la Fédération qu'à travers une des organisations participantes .

Les adhérents nouveaux auront donc le choix entre deux formules :

* soit s'intégrer à une formation existante et avoir voix à toutes les décisions ;

* soit être associés aux manifestations et aux études de la Fédération .

***

(7) La Fédération propose aux coopératives, aux mutualités, aux syndicats et aux groupements d'études une collaboration en leur offrant le choix entre plusieurs options :

* contacts réguliers d'information et de consultation réciproques ;

* représentation technique dans les commissions d'études que la Fédération créera sur les principaux sujets ;

* association aux délibérations politiques majeures ;

* participation en tant que membre de plein exercice .

***

(8) La Fédération agira avec tous les moyens propres à toute organisation politique .

Pour les élections nationales, les organisations fédérées devront se mettre d'accord sur une candidature unique par circonscription. En cas de désaccord, le Comité Exécutif exercera son arbitrage et n'accordera qu'une investiture par circonscription .

Pour les élections locales, les organisations participant à la Fédération devront rechercher un accord sur les candidatures .

Les membres de la Fédération, et notamment les élus, devront respecter une stricte discipline dans les domaines de compétence fédérale .

***

(9) La Fédération sera financée par les organisations participantes à proportion de leur représentation au Comité Exécutif .

***

III DÉCISIONS du COMITÉ DIRECTEUR

8 SEPTEMBRE 1965

Président : Albert GAZIER

I. - FEDERATION DEMOCRATE SOCIALISTE.

Après avoir été informé par Guy MOLLET et Georges BRUTELLE des projets concernant les structures et la Charte de la future Fédération Démocrate Socialiste, le Comité Directeur unanime donne mandat à ses représentants pour signer les textes, étant entendu que la ratification officielle sera prononcée par une assise nationale du Parti .

En ce qui concerne la représentation des Cercles Jean JAURES à l'éxécutif de la F.D.S., le Comité Directeur approuve les modalités proposées par Guy MOLLET .

II. - ELECTIONS PRESIDENTIELLES .

Le Comité Directeur approuve la position prise par le Secrétaire Général et le mandate pour encourager la candidature de MITTERRAND .

15 SEPTEMBRE 1965

Président : Gérard JAQUET.

III. - FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE ET ELECTIONS PRESIDENTIELLES .

Le communiqué ci-après est adopté à l'unanimité :

" Le Comité Directeur avait à son ordre du jour trois " questions: convocation du Conseil National, Fédération de la " gauche démocrate et socialiste, élections présidentielles .

" Le Conseil National est convoqué pour le 30 Octobre " afin d'exercer son droit de contrôle statutaire sur les déci- " sions prises par les organismes dirigeants du Parti depuis le " dernier Congrès .

" Sur le second point, le Comité Directeur a approuvé " sa délégation qui a paraphé la Charte et les statuts de la Fédé- " ration et enregistre avec beaucoup de satisfaction les résultats " obtenus .

" En ce qui concerne les élections présidentielles, le " Comité Directeur, convaincu de l'urgente nécessité pour la gauche " démocratique et socialiste de participer immédiatement et utile- " ment à la campagne, constate que la candidature de François " MITTERRAND répond à cette préoccupation, se félicite de la concor- " dance entre les grandes options politiques de François MITTERRAND " et celles de la S.F.I.O., lui apporte en conséquence son complet " soutien .

" Pour la préparation du Conseil National, les textes fi- " xant la Charte et les statuts de la Fédération seront envoyés aux " Sections " .

***

PARIS, le 29 Septembre 1965.

IV CIRCULAIRE aux SECTIONS

Cher Camarade,

Le Comité Directeur du Parti , au cours de sa séance du 15 Septembre 1965, a adopté la résolution suivante (à l'unanimité) :

" Le Comité Directeur avait à son ordre du jour trois
" questions: convocation du Conseil National, Fédéra-
" tion de la gauche démocrate et socialiste, élections
" présidentielles .

" Le Conseil National est convoqué pour le 30 Octobre
" afin d'exercer son droit de contrôle statutaire sur
" les décisions prises par les organismes dirigeants
" du Parti depuis le dernier congrès . Sur le second
" point, le Comité Directeur a approuvé sa délégation
" qui a paraphé la charte et les statuts de la Fédéra-
" tion et enregistre avec beaucoup de satisfaction les
" résultats obtenus .
" En ce qui concerne les élections présidentielles, le
" Comité Directeur, convaincu de l'urgente nécessité
" pour la gauche démocratique et socialiste de partici-
" per immédiatement et utilement à la campagne, constate
" que la candidature de François MITTERRAND répond à
" cette préoccupation, se félicite de la concordance
" entre les grandes options politiques de François
" MITTERRAND et celles de la S.F.I.O.,lui apporte en con-
" séquence son complet soutien.

Dans l'esprit , et en application de cette décision, plusieurs camarades ont accepté de participer à l'équipe de travail qui, aux côtés de François MITTERRAND, organise la campagne pour l'élection présidentielle et vous serez régulièrement informés de l'action à entreprendre .

De son côté, le Parti Communiste a décidé de soutenir la candidature de François MITTERRAND. Il faut espérer qu'il le fera en défendant sa propre thèse, avec ses propres méthodes et ses hommes, c'est-à-dire parallèlement à nous . Mais il est possible que les dirigeants ou les militants du P.C. essaient de profiter de cette campagne pour susciter des " actions communes " .

Nos camarades doivent faire preuve de la plus grande vigilance .

Rien ne s'est encore produit qui modifie valablement l'analyse faite par nos deux derniers congrès et les conclusions que nous en tirions :

" Le Parti Socialiste constate que les conditions néces-
" saires à un accord politique avec le P.C. et aux actions
" communes en découlant ne sont pas remplies .
" Mais le fait que nous rejetions les conceptions bolche-
" viques et que nous apprécions en théorie et en pratique
" le danger communiste ne nous fait pas négliger le danger
" que la réaction fait peser sur les institutions démocra-
" tiques. Nous refusant à lui permettre un triomphe facile,
" nous n'excluons pas par conséquent une tactique défensive
" avec le Parti communiste contre un péril déclaré " .

.../...

En conséquence, il ne saurait être question de créer quelque comité de soutien que ce soit, régional, départemental ou local avec les représentants du P.C.

Il s'agit d'engager tous nos camarades à l'action la plus efficace pour assurer le succès de François MITTERRAND, candidat de la gauche démocrate et socialiste, à l'élection présidentielle et, par là même, de faire échec au pouvoir personnel .

Il ne s'agit pas de s'engager dans l'unité d'action .

Je te prie de croire, cher Camarade, à l'assurance de mes sentiments fraternellement socialistes.

Guy MOLLET

Secrétaire Général .

****
**

Coll. Fondation Jean-Jaurès